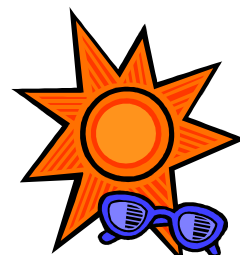




# FLASH CE N°13



## Juin 2011

### Quelques brèves....

Les finales du challenge CCE se sont déroulées du 17 au 19 juin à St Raphaël.

30 collègues représentaient le Sud-Ouest.

Merci aux participants pour le fair-play, et félicitations aux vainqueurs !!!

En effet le Sud-Ouest a gagné à la pétanque: la triplète était composée de Roger Mazière et Fabrice Pericoi de Brive et de Didier Savignac de Dax.



L'agence de Lège Cap Ferret reprend ses quartiers d'été en juillet et en août.

Elle sera ouverte du mardi au vendredi de 9h15 à 12h20 et de 13h40 à 16h00 et le samedi de 9h15 à 11h45.

A l'inverse, Talence Universités et Ravezies seront fermées du 02 au 20 août.

Y aurait il un manque de personnel au LCL ????

N'oubliez pas l'allocation achat de livres à la rentrée.



Elle est versée systématiquement pour les enfants de + de 3 ans au 31 décembre et - de 16 ans au 31 août.

Pour les + de 16 ans, la déclaration se fait du 07/07 au 13/11 dans l'intranet Ciel « mes déclarations ».

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter FO.



FOLCL interpelle le Président du CE et lui demande de cesser de brandir à chaque difficulté rencontrée « les défaillances » supposées de la ligne managériale (DA, Adjoints, DGA, Responsables de Marché, Moniteurs, Responsables d'Unités Métier, Superviseurs .....).

Pour FOLCL, l'organisation globale de LCL et le manque de moyen mis à la disposition de ces managers entre pour une très large partie dans l'explication des dysfonctionnements constatés par le DdR du Sud-Ouest.

Enfin FOLCL rappelle que les premiers des managers du Sud Ouest, ce sont bien le DdR et les DR.

## Point sur les caisses automatiques

St Martin de Ré / Jarnac / St Palais sur mer / St Pierre D'Oléron / Bx Victor Hugo / Gujan Mestras

Pour combler le retard d'automatisation des agences du plan CRESCENDO II, la Direction présente les caisses automatiques, moyen moins coûteux et plus rapide à installer. **FO dénonce cette solution qui à terme, va détruire de l'emploi et surtout autorise la possibilité de travailler seul en agence.**

**Ces agences « version caisse auto » s'inscrivent totalement avec le texte du nouvel accord sur la sécurité que seul FO LCL a refusé de signer.**

Oui la sécurité est renforcée et l'arrêté de caisse simplifié. En outre, pas de reconnaissance de fonds au changement d'opérateur et un code utilisateur à chacun des utilisateurs. **Cependant FO LCL regrette que la rénovation des agences ne soit plus qu'un rafraîchissement et non une rénovation.**

## Note emploi....

Le Président du CE Sud-Ouest a présenté aux élus la politique de l'emploi pour la période 2010/2012.

Au 31/12/2010, l'effectif de notre périmètre s'élève à 1 169 ETP.

La baisse par rapport à 2009 est de plus de 3%.

La BAP est encore très impactée et une particularité se dégage, une baisse de près de 10% en DR Sud Aquitaine.

**Les élus FOLCL continuent de dénoncer cette politique qui vise au « dépeuplement » des forces commerciales dans le secteur diffus.**

**Jusqu'où ira-t-on ????**

Lors de la présentation du plan triennal CRESCENDO II, la Direction de LCL avait bien précisé que les suppressions d'emploi n'affecteraient pas les postes commerciaux, constat pour l'année 2010 :



Postes supprimés :

16 Conseillers Privés

9 Conseillers Particuliers

8 Conseillers Professionnels

.....

Les prévisions pour l'année 2011 et 2012 en terme d'effectif serait de + 10 ETP pour le périmètre du Sud Ouest avec encore une particularité, + 20 ETP en ACL.

La Direction nous rappelle que ce ne sont que des prévisions.

**Pour FOLCL, malheureusement, cela fait longtemps qu'en terme d'emploi nous n'y croyons plus. La Direction du LCL déçoit plus qu'elle ne rassure sur l'avenir.**

***FOLCL revendique toujours auprès de la Direction de LCL une amélioration des conditions de travail, et cette exigence ne peut supporter des baisses perpétuelles d'emploi.***

## Les consultations obligatoires

### Sur le Bilan Social 2010 du LCL Sud-Ouest

Une obligation pour l'employeur de consulter les élus sur le Bilan annuel de l'Etablissement, qui n'est qu'un relevé chiffré et donc sans analyse ou commentaire écrit de sa part....dommage...

Les avis des élus seront donnés en septembre qu'après travaux et rapports des commissions du CE qui vont donc se charger d'analyser et commenter « les chiffres du LCL SO » (les commissions chargées de l'Emploi, de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes, et de la Formation).

### Sur la Taxe d'Apprentissage 2010 du LCL Sud-Ouest

Une autre obligation pour l'employeur de consulter les élus du CE sur sa politique de dépenses en matière de taxe d'apprentissage. Chaque année, les élus constatent (mis devant le fait accompli...) la liste des heureux gagnants (établissements et centre de formation : BTS - licences - masters).

**FO LCL s'attache plus particulièrement à analyser la Politique du LCL en matière d'apprentissage et donc la formation des « alternants » dans l'Entreprise.**

### Sur le retour aux horaires collectifs

Après l'abrogation des horaires variables de Limoges Jourdan, Périgueux et Pau Foch, la Direction a recueilli l'avis des élus du CE pour un retour à l'horaire collectif de référence de ces agences. **FO LCL farouchement opposé à la suppression des HV là où ils existaient, au nom d'un recul social évident, a logiquement voté contre.**

## Les informations au CE du Sud-Ouest

### Sur les rapports de la Médecine du Travail

**Les Elus FO LCL ont redit que la responsabilité de l'employeur est importante en matière d'organisation et gestion du secteur « médecine du travail » dans l'Entreprise.** Si certains endroits ont encore un service de santé au travail bien organisé et pourvu, l'inquiétude existe pour d'autres, et l'avenir n'est pas rose. Les salariés doivent se faire respecter dans ce domaine aussi, en exigeant des employeurs et des gouvernants, un véritable plan de sauvegarde de la Médecine du Travail.

**L'analyse des rapports des médecins du Sud-Ouest est reportée dans les CHSCT pour synthèse en CE à la rentrée.**

### Sur les heures supplémentaires

Tous les trimestres, le même constat !!!  
L'information transmise par la Direction n'est que le relevé de ce qui est déclaré.....évidemment.

Les heures supplémentaires effectuées par la plupart des salariés ne sont pas déclarées, et de temps en temps refusées.

**Les Elus FO LCL rappellent que les heures supplémentaires doivent être effectuées à la demande de la hiérarchie. Ils rappellent aussi que les heures supplémentaires doivent être déclarées donc payées ou récupérées.**

Le DdR est clair, les hiérarchies ne doivent pas refuser ces déclarations. Aux salariés de se faire respecter dans leurs droits.

### Sur les temps partiels

Le LCL Sud-Ouest assure un suivi de plus en plus précis des salariés à temps partiel. Une obligation de gestion évidemment contraignante depuis que les effectifs diminuent fortement dans les agences.

**Les Elus FO LCL continuent à défendre cet acquis social issu de la loi, et défendent l'idée que les absences pour temps partiel ne doivent pas pénaliser l'activité professionnelle, la promotion, le salaire et autres bonifications des « femmes », principales détentrices et demandeuses de ces contrats de travail.**

### Sur l'Action Logement

**Les élus FO LCL s'inquiètent du manque de clarté qui règne autour de l'ancien 1% logement.** Les salariés de LCL ont de moins en moins d'aides, alors que l'accès au logement décent pour tous est une revendication indissociable de l'emploi, du pouvoir d'achat et des conditions de travail.

La Commission a proposé des « pistes » à la Direction et travaille à améliorer l'information aux salariés.

A suivre.....

# Vos élus FO LCL du CE Sud-Ouest

## Pau

**Eric Ducap** 0631852442

Secrétaire

**Mireille Herriberry** 0618603225  
Rapporteur Commission égalité pro  
Hommes/Femmes

## Mont de Marsan

**Christian Dupuy**

0677465237

Trésorier

## Bordeaux

**Philippe Baudric** 0630628456

Trésorier adjoint Rapporteur Commission Emploi

**Robert Curida** 0673415100

Secrétaire adjoint

**Sandrine Debrach** 0626343716

Rapporteur Commission Action Logement

**Joëlle Queriaud** 0671846960

Rapporteur Commission Culture Sports et Loisirs

## Poitiers

**Gilbert Baudet** 0619840863

Rapporteur Commission  
Activités Sociales

**Dominique Canevet** 0680062585  
CSR

**Pascal Bœuf** 0683506238  
Représentant Syndical FO

**N'hésitez pas à nous contacter !!**

**FO**

